



Edité le : 28/07/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 3

C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Service Facturation

22 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

CS90077

38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE20-102290	
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2007-10266-1</b>	<b>Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE</b>
<b>Nature:</b>	Eau de production	
<b>Point de Surveillance :</b>	STATION DE REYTEBERT	<b>Code PSV : 0000001349</b>
<b>Localisation exacte :</b>	APRÈS TRAITEMENT	
<b>Dept et commune :</b>	<b>38 DOISSIN</b>	
<b>UGE :</b>	0226 - CC VALS DU DAUPHINE	
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	
<b>Type de visite :</b>	AUC	<b>Type Analyse : TRIA1</b>
<b>Nom de l'exploitant :</b>	C.C VALS DU DAUPHINE 22 RUE HOTEL DE VILLE 38110 LA TOUR-DU-PIN	<b>Motif du prélèvement : CS</b>
<b>Nom de l'installation :</b>	REYTEBERT	<b>Type : TTP</b>
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 21/07/2020 à 09h07 Réception au laboratoire le 21/07/2020 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DURIEUX Christine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage non CARSO-LSEHL	<b>Code : 000970</b>
<b>Traitement :</b>	UV+CHLORE	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 22/07/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b> Pluviométrie 48 h	38TRIAZN	0	mm/48h	Observation visuelle			
<b>Mesures sur le terrain</b>							

.../...

Edité le : 28/07/2020

Identification échantillon : LSE2007-10266-1

Destinataire : C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	38TRIAZN	17.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25 #
Température de l'air extérieur	38TRIAZN	19.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne		
pH sur le terrain	38TRIAZN	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38TRIAZN	650	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100 #
Chlore libre sur le terrain	38TRIAZN	0.18	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	38TRIAZN	0.20	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Conductivité électrique brute à 25°C	38TRIAZN	646	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100 #
<b>Anions</b>							
Nitrates	38TRIAZN	38.0	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50	#
<b>Pesticides</b>							
<i>Total pesticides</i>							
Somme des pesticides identifiés	38TRIAZN	0.190	µg/l	Calcul		0.500	
<b>Pesticides azotés</b>							
Atrazine	38TRIAZN	0.033	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déséthyl	38TRIAZN	0.103	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Cyanazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Hexazinone	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Propazine	38TRIAZN	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Simazine 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Terbutylazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Terbutylazine déséthyl	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Simazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déisopropyl	38TRIAZN	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déisopropyl 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déséthyl déisopropyl	38TRIAZN	0.054	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.100	#

38TRIAZN ANALYSE (TRIAZ+NO3) TRIAZINES (ARS38-2017)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Eau ne respectant pas les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Atrazine déséthyl

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 28/07/2020

Identification échantillon : LSE2007-10266-1

Destinataire : C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Isabelle VECCHIOLI  
Responsable de Laboratoire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Vecchioli', is written on a light gray rectangular background.